



COMMUNIQUE
N°2017-08/DGS/VB/RM

---000---

Objet : Fermeture des services municipaux

Compte tenu de l'évolution des mouvements sociaux en Guyane, le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly informe la population des contraintes de fonctionnement qui en résultent pour les services municipaux.

Dans ces conditions et ce jusqu'à nouvel ordre, tous les services municipaux seront fermés. Seule sera assurée, dans le respect du principe de continuité du service public, une permanence du service d'état civil pour les formalités de décès et de naissance.

Le Maire remercie la population pour sa compréhension dans le contexte social qui impose ces mesures exceptionnelles.

Rémire-Montjoly, le 24 mars 2017



Le Maire,

Jean GANTY

Diffusion :

-Tous médias Radio/TV/Presse/Web